

**EDITORIAL**  
FRANÇOIS-XAVIER  
LEFEVRE

Retour des nominations politiques en Wallonie?

## Les vieilles pratiques ne meurent jamais

**C**oup de canif dans la bonne gouvernance wallonne. Lundi, les députés sont appelés à voter un projet de décret modifiant le mode de désignation de certains postes au sein de plusieurs organismes publics wallons. Voulu par le gouvernement, le texte propose de mettre fin au système des mandats pour plusieurs hautes fonctions au sein d'institutions publiques comme le Forem, l'Awex, le Crac ou la Société wallonne du logement. En gros, seul le numéro un serait désigné par mandat. Pour les autres fonctions – on compte 18 postes –, le gouvernement veut en revenir aux nominations classiques.

Difficile pour le citoyen de ne pas y voir un rétropédalage en matière de bonne gouvernance car demain, la désignation de près de 50% des hautes fonctions dans une série d'organismes publics sera

**Difficile pour le citoyen de ne pas y voir un rétropédalage en matière de bonne gouvernance en Wallonie.**

le fait d'un partage politique entre le PS et le cdH.

L'exécutif wallon dirigé par Paul Magnette s'en défend et justifie ce changement par la nécessité de contrebalancer les nominations à titre temporaire des mandataires, afin d'assurer la continuité du service public.

Substituer des politiques à des technocrates est un jeu dangereux. Le cas du CSA et le blocage de l'ouverture du câble en Wallonie, imposé par quelques représentants politiques, démontrent qu'il y a un risque de conflits d'intérêts.

Le retour de ces vieilles pratiques pourtant décriées par le PS et le cdH sous la précédente législature est également une gifle pour les personnes qui ont réussi leur examen au sein de la jeune école wallonne d'administration. Mise sur pied par Ecolo avec l'appui du PS et du cdH il y a deux ans, cette école voulait en finir avec les nominations politiques en fournissant au gouvernement une réserve de talents pour assumer les hautes fonctions dans l'administration wallonne. Ce revirement politique pose aujourd'hui la question de la survie de cette école.

Ce projet de décret défendu par le PS et le cdH est d'autant plus difficile à faire passer que le monde politique wallon a adressé ces derniers mois des signaux positifs autour de son fonctionnement démocratique. Cette bonne volonté serait-elle terminée? Outre l'épisode des nominations, le cumul de certains ministres avec la fonction de bourgmestre est une autre tâche qui restera sur le CV de ce gouvernement.